



Gestion responsable^{MD}

LA VOIE D'UN AVENIR DURABLE



La responsabilité rée la confiance

Les Canadiens se préoccupent plus que jamais des effets possibles des produits chimiques sur leur santé et l'environnement. Ils veulent avoir l'assurance que leur sécurité est protégée – qu'il s'agisse de l'usine dans leur collectivité ou des produits chimiques contenus dans ce qu'ils utilisent tous les jours.

Lancée en 1985 par l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), la Gestion responsable, une initiative de développement durable reconnue par l'ONU, est la réponse de l'industrie à ces préoccupations. Adoptée dans plus de 60 pays, dans le monde entier, la Gestion responsable est notre façon d'assurer que nos compagnies membres non seulement respectent les règlements imposés par le gouvernement mais qu'elles les dépassent

« LES COMMUNAUTÉS S'ATTENDENT À CE QUE LES ENTREPRISES SOIENT ÉTHIQUES, RESPONSABLES ET TRANSPARENTES. EN S'ENGAGEANT ENVERS LA GESTION RESPONSABLE, ELLES PROMETTENT PUBLIQUEMENT DE LE FAIRE. »

- Kris Lee,
Vérificateur communautaire
de la Gestion responsable



Notre engagement envers la Gestion responsable

NOUS NOUS ENGAGEONS À AGIR COMME IL SE DOIT ET À ÊTRE PERÇUS COMME TELS.

Nous engageons nos entreprises, nos technologies et nos pratiques commerciales envers le développement durable – l'amélioration de la société, de l'environnement et de l'économie. C'est la clé de la réussite.

L'engagement envers l'éthique et les principes de la Gestion responsable pour le développement durable est une condition d'adhésion à l'ACIC. Nos partenaires – entreprises de transport et de services qui travaillent avec nos membres – doivent aussi démontrer leur engagement envers la manutention sécuritaire et responsable des produits chimiques.

Les codes de la Gestion responsable

LES CODES DE LA GESTION RESPONSABLE INFLUENCENT LES DÉCISIONS PRISES PAR NOS MEMBRES, TOUS LES JOURS.

La Gestion responsable est guidée par trois codes de pratique : Opérations, Gestion et Responsabilisation. Ces codes reposent sur la conviction que les membres devraient chercher à améliorer continuellement tous les aspects de leurs activités. Ils poussent notre industrie à concevoir constamment des produits et des procédés plus sécuritaires et plus écologiques, et à éliminer les dommages pendant tout le cycle de vie des produits. Les codes exigent aussi que les compagnies travaillent avec - et écoutent - les collectivités où ils opèrent.



Vérification - La différence de la Gestion responsable

Les membres de la Gestion responsable mettent tout en œuvre pour assurer qu'ils sont ouverts et transparents sur leurs activités. Tous les trois ans, une équipe d'experts de l'industrie, de défenseurs publics et de représentants communautaires visite chaque entreprise membre de l'ACIC afin de vérifier si elle respecte ses engagements au titre de la Gestion responsable. Cette équipe de vérification souligne tous les points nécessitant des mesures correctives et identifie les possibilités d'amélioration. Son rapport écrit est ensuite publié sur le site Web de l'ACIC.

La vérification publique est ce qui distingue la Gestion responsable des autres initiatives de développement durable, et c'est pourquoi les membres et les partenaires de l'ACIC sont reconnus comme des chefs de file en responsabilité d'entreprise.

Pour obtenir plus d'information sur la façon dont la Gestion responsable protège les Canadiens, visitez le www.responsiblecare.ca ou écrivez au rcinfo@canadianchemistry.ca

La Gestion responsable produit des résultats

Bien entendu, le but de la Gestion responsable est d'améliorer la performance. Les membres de l'ACIC sont tenus de faire le suivi de tous les aspects de leur performance en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de relations sociales, de faire des rapports publics et de s'améliorer continuellement. Année après année, la Gestion responsable produit des résultats.



SUBSTANCES TOXIQUES

Réduction considérable des émissions des substances toxiques visées par la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Réduction de 90%



QUALITÉ DE L'AIR

Amélioration de la qualité de l'air par la réduction considérable des émissions de dioxyde de soufre.

Réduction de 87%



QUALITÉ DE L'EAU

Élimination presque totale des rejets dans l'eau.

Réduction de 99%



SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Réduction du nombre de blessures et de maladies au travail.

Réduction de 78%



SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS

Réduction de moitié des incidents liés aux procédés de fabrication.

Réduction de 50%



SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Plans d'intervention d'urgence pour que les communautés puissent intervenir en cas d'incident.

 **100% vérifié**



ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.

www.canadianchemistry.ca | @ChemistryCanada